



**SOLIDARITÉ  
SECOURS  
SANTÉ  
FORMATIONS**



**ORDRE DE MALTE  
FRANCE**

# L'ORDRE DE MALTE FRANCE EN 2017

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 26 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.

**1989**  
salariés

RÉPARTIS  
DANS



**9 400**  
bénévoles

et participants à nos actions

RÉPARTIS  
DANS

16 établissements médico-sociaux et sanitaires,  
8 instituts de formation, 2 centres d'hébergement,  
et 3 Centres de Rétention Administrative en France



7 hôpitaux, 6 centres de santé  
et 2 centres de formation  
en Afrique et au Moyen-Orient



Fonctions administratives  
et support au siège



106 délégations territoriales.  
Lutte contre l'exclusion,  
aide aux réfugiés et aux migrants...



29 unités  
de secourisme



Une présence dans

**26**

pays d'Afrique, d'Asie  
et du Moyen-Orient



Un budget de

**92**

millions d'euros

dont 18 millions d'euros issus  
de la générosité du public

» En tant qu'association à but non lucratif, notre force d'agir est entre vos mains !  
Nos actions dépendent en grande partie de la générosité du public.

# ACTIONS EN FRANCE

## LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



## ALLER AU-DEVANT DES PLUS DÉMUNIS

L'Ordre de Malte France est mobilisé dans 54 départements dans des actions de maraudes de SAMU social, maraudes médicalisées, distributions de repas et accueils autour de petits déjeuners. Il assure aussi des missions d'hébergement d'urgence, de réinsertion professionnelle et sociale, et des consultations médicales gratuites.



**Plus de 17 000 personnes aidées**



**Plus de 60 000 petits déjeuners, soupes et repas servis partout en France**



**536 personnes accueillies dans nos centres d'hébergement**

## OFFRIR LES MEILLEURS SOINS À CHACUN

Les professionnels de nos établissements sanitaires et médico-sociaux soignent et accompagnent des personnes, jeunes ou moins jeunes, fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap.

Dans nos 16 structures, la prise en charge personnalisée allie dimension thérapeutique, bien-être et ouverture à la vie sociale.



**16 établissements sanitaires et médico-sociaux**



**1 438 enfants et adultes accueillis**

## SANTÉ



## APPORTER UN SOUTIEN INCONDITIONNEL À TOUTES LES ÉTAPES DU PARCOURS

Nos équipes assurent de nombreuses missions d'accompagnement social et juridique auprès des personnes retenues en Centre de Rétention Administrative et des familles migrantes en cours d'insertion, notamment les réfugiés du Proche et du Moyen-Orient.



**5 842**  
**personnes**  
accompagnées

## AIDE AUX RÉFUGIÉS ET MIGRANTS



## URGENCE ET SECOURISME



## VENIR EN AIDE AUX VICTIMES

Nos secouristes et logisticiens bénévoles participent aux opérations de secours en soutien des services publics dans le cadre des plans d'urgence (avec SAMU et pompiers) ou par délégation de service public lors de la mise en sécurité des grands rassemblements des personnes (dispositif prévisionnel de secours). Ils participent également à la formation du grand public aux gestes qui sauvent.



**Plus de 7 385**  
**interventions de secours**  
en France

## FORMER POUR SOIGNER ET ACCOMPAGNER

Pour servir toujours mieux les personnes malades et dépendantes, l'Ordre de Malte France intervient dans la formation des professionnels dans quatre domaines : sanitaire (dont la formation au métier d'ambulancier), social, médico-social, secourisme et prévention des risques.



**8 instituts**  
**de formation**



**Près de 11 000**  
**attestations et diplômes**  
délivrés

## FORMATION



# ACTIONS À L'INTERNATIONAL

Intervention dans  
26 PAYS

## SANTÉ



### OFFRIR UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Activités de santé à l'étranger pour permettre aux populations les plus pauvres d'accéder à des soins de qualité : soins hospitaliers, lutte contre les grandes endémies et la malnutrition, protection de la mère et de l'enfant, ophtalmologie...



**15 hôpitaux et centres  
de santé et de formation gérés**  
**157 dispensaires  
soutenus**



**Plus de 300 000  
consultations**  
dans nos hôpitaux et dispensaires



**Plus de 12 000  
accouchements**  
pris en charge

## FORMATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES



## ENRICHIR NOTRE EXPERTISE

*Transfert de compétences médicales et chirurgicales par compagnonnage.*

*Programmes de formations au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie en Afrique et en Asie.*

## SECOURS ET URGENCE



## INTERVENIR AUPRÈS DES POPULATIONS SINISTRÉES

*Intervention partout dans le monde lors de catastrophes naturelles, conflits armés, crises humanitaires, urgences quotidiennes, directement avec ses propres moyens ou via Malteser International, corps de secours d'urgence de l'Ordre de Malte.*

*Soutien des projets de reconstruction et de réhabilitation en vue d'un développement à long terme.*

# ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS



## REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES

Maraudes, distributions de repas, accompagnement de résidents, collectes, quêtes... Vous pouvez vous engager dans nos actions auprès des personnes fragilisées par la vie, selon votre temps, vos compétences, vos souhaits, et les besoins locaux.

- Renseignez-vous sur les activités de votre département auprès de votre délégué. Retrouvez ses coordonnées sur [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

## FAITES UN DON

- En ligne, sur l'espace sécurisé du site internet de l'Ordre de Malte France.
- Par chèque bancaire, à l'ordre de « Ordre de Malte France », 42 rue des Volontaires – 75015 Paris

## ➤ Contact donneurs :

Corinne Perret-Chollet - 01 45 20 93 07  
[don@ordredemaltefrance.org](mailto:don@ordredemaltefrance.org)

*Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre don, dans la limite de 537 €. Au-delà de ce seuil, le taux d'abattement est de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).*

## FAITES UN LEGS OU UNE DONATION

Vous pouvez choisir de léguer votre patrimoine, de désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire partiel ou total de votre assurancevie ou de faire une donation d'un bien mobilier ou immobilier, en perpétuant ainsi votre soutien.

### ➤ Contact legs :

Isabelle de Forton – 01 55 74 53 53  
[i.deforton@ordredemaltefrance.org](mailto:i.deforton@ordredemaltefrance.org)

## DEVENEZ MÉCÈNE OU PARTENAIRE

Rejoignez les entreprises qui nous ont fait confiance et contribuez à répondre aux grands défis humains d'aujourd'hui et de demain. Engagez-vous à nos côtés dans des actions de solidarité, de formation, de secours ou de santé, en France ou à l'international.

### ➤ Contact Mécénat et Partenariat :

Clara Schoumann - 01 55 74 53 52  
[c.schoumann@ordredemaltefrance.org](mailto:c.schoumann@ordredemaltefrance.org)

*Tout don effectué à l'Ordre de Malte France bénéficie d'une déduction fiscale à hauteur de 60 %, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.*

Ordre de Malte France  
42 rue des Volontaires - 75015 Paris

📞 01 45 20 80 20

✉️ [contact@ordredemaltefrance.org](mailto:contact@ordredemaltefrance.org)

🌐 [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

FACEBOOK [www.facebook.com/ordredemaltefrance](http://www.facebook.com/ordredemaltefrance)

TWITTER [twitter.com/Malte\\_France](http://twitter.com/Malte_France)